



# A vos Cass...

Bulletin d'information des salariés des avocats à la Cour de cassation n°61

## La retraite sauce Macron : se tuer à la tâche ou perdre de l'argent

Le gouvernement a réussi un fait rare ! AXA, François Fillon ou encore le quotidien libéral l'Opinion sont désormais d'accord avec la CGT : tous confirment nos analyses : **la réforme des retraites va indéniablement faire baisser les pensions.**

Si Edouard Philippe joue le grand défenseur des retraités en fixant la baisse des pensions comme ligne rouge de la conférence de financement (*solution que personne n'avait envisagée, à l'exception du MEDEF*), c'est certainement car il sait que sa réforme va déjà s'en charger automatiquement. En plafonnant les recettes du système de retraites et les dépenses à 14% du PIB, le gouvernement institutionnalise la baisse des pensions. Ne pas augmenter la part dévolue aux retraites alors que la part des 65 ans et plus devrait augmenter de plus de 40% d'ici 2070 revient à une baisse équivalente des pensions.

Le Président Macron le sait, il sait également que ceux qui en ont les moyens tenteront de combler ces pertes par la capitalisation comme le prévoit le projet de loi présenté ce jour en conseil des ministres, d'où la satisfaction d'AXA, BlackRock et consorts.

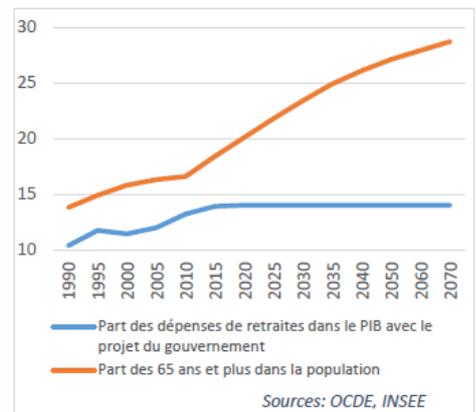
Le système par points est l'outil idéal pour un gouvernement souhaitant baisser les pensions. Plus besoin de réforme et de risquer la gronde sociale, une « petite » modification de la « valeur de service » du point et le tour est joué. Edouard Philippe peut faire autant de promesses qu'il le souhaite sur la valeur du point, ses promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ! Qu'est ce qui peut nous garantir qu'aucun gouvernement futur ne trahira les promesses d'un gouvernement précédent ?

Selon les premiers éléments sortis de l'étude d'impact (*dont il faudra vérifier la méthodologie*), il existe tout de même une solution pour augmenter sa pension... se tuer à la tâche !

En effet, quelques gains seraient à prévoir pour ceux qui parviendront à travailler jusqu'à 66 ans après plus de 44 ans de carrière sans embûche, une espèce rare et en voie de disparition...

Pour les autres, ce serait simplement un recul de l'âge de départ à la retraite puisque le calcul sur toute la carrière et la décote rendraient impossible tout départ avant l'âge d'équilibre. Le gouvernement nous parle de « liberté de choix » mais il sait très bien que les contraintes budgétaires nous forceraient à reculer notre retraite autant qu'on le pourrait. L'étude d'impact prévoit un âge d'équilibre à 65 ans en 2037 et cet âge atteindrait 67 ans pour la génération 1990. Le recul social serait sans précédent, la durée de vie en retraite serait moins importante pour la génération 1980 que pour la génération 1950.

Recul de l'âge de départ à la retraite et baisse des pensions, voilà le « cocktail de mesures » prévu par le gouvernement pour garder les dépenses de retraites à 14% du PIB et préserver les intérêts du patronat.



**C'est pourquoi la CGT appelle l'ensemble des salarié.e.s  
à faire grève et à participer massivement aux  
manifestations le 29 janvier 2020.**

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes